



COMPTE-RENDU

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 26 MAI 2011 à 17 h 30

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué (jusqu'à la délibération n° 28), M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, MM. Soroste, Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé (à partir de la délibération n° 14), Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Lauqué à M. Pommiez (à partir de la délibération n° 29); Mme Dumas à M. Jaussaud ; M. Labayle à M. le Maire ; Mme Gibaud-Gentili à M. Etchegaray ; Mme Boé à M. Lozano ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Demont ; Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé ; Mme Thicoipé à M. Etcheto ; M. Bergé à Mme Capdevielle (jusqu'à la délibération n° 13) ; Mme Loupien-Suarès à M. Soudre.

SECRETARE : Mme Doucet-Joyé.



Approbation du procès-verbal de la séance du 31 mars 2011.
Approuvé à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

O/J N° 1 - Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales (rapporteur : M. le Maire).

Le conseil municipal prend acte de la communication dudit compte-rendu.

O/J N° 2 - Adhésion de la Ville à la Maison de l'Europe Bordeaux-Aquitaine (rapporteur : Mme Demont).

Le conseil municipal approuve cette adhésion, la cotisation annuelle étant fixée à 200 €. Adopté à l'unanimité.

FINANCES

O/J N° 3 - Compte administratif 2010 – Budget principal (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2010 du budget principal tel que présenté.

M. le Maire ne participe pas au vote.
Voté sous la présidence de M. Pommiez.
Mme Pibouleau-Blain vote contre.
M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto s'abstiennent.
MM. Ugalde et Barrère s'abstiennent.
Adopté à la majorité.

O/J N° 4 - Compte administratif 2010 – Budget annexe de l'eau (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2010 du budget annexe de l'eau tel que présenté.

M. le Maire ne participe pas au vote.
Voté sous la présidence de M. Pommiez.
Mme Pibouleau-Blain vote contre.
M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto s'abstiennent.
MM. Ugalde et Barrère s'abstiennent.
Adopté à la majorité.

O/J N° 5 - Compte administratif 2010 – Budget annexe des parcs de stationnement (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2010 du budget annexe des parcs de stationnement tel que présenté.

M. le Maire ne participe pas au vote.
Voté sous la présidence de M. Pommiez.
Mme Pibouleau-Blain s'abstient.
M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto s'abstiennent.
MM. Ugalde et Barrère s'abstiennent.
Adopté à la majorité.

O/J N° 6 - Compte administratif 2010 – Budget annexe de l'assainissement non collectif (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2010 du budget annexe de l'assainissement non collectif tel que présenté.

M. le Maire ne participe pas au vote.
Voté sous la présidence de M. Pommiez.
Mme Pibouleau-Blain s'abstient.
M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto s'abstiennent.
MM. Ugalde et Barrère s'abstiennent.
Adopté à la majorité.

O/J N° 7 - Bilan des acquisitions et des cessions d'immeubles et de droits réels immobiliers – Année 2010 (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal délibère sur ce bilan.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 8 - Compte de gestion 2010 (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve les comptes de gestion 2010 établis par Monsieur le Trésorier municipal et déclare qu'ils n'appellent ni observation, ni réserve.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto s'abstiennent.
MM. Ugalde et Barrère s'abstiennent.
Adopté à la majorité.

O/J N° 9 - Affectation du résultat de fonctionnement 2010 – Budget principal (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve l'affectation du résultat de fonctionnement du budget principal (7 880 135,40 €) telle que présentée.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto s'abstiennent.

MM. Ugalde et Barrère s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

O/J N° 10 - Affectation du résultat de fonctionnement 2010 – Budget annexe de l'eau (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve l'affectation du résultat de fonctionnement du budget annexe de l'eau (1 525 811,14 €) telle que présentée.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto s'abstiennent.

MM. Ugalde et Barrère s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

O/J N° 11 - Affectation du résultat de fonctionnement 2010 – Budget annexe de l'assainissement non collectif (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve l'inscription du résultat de fonctionnement du budget annexe de l'assainissement non collectif (13 953,52 €) en report à nouveau.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto s'abstiennent.

MM. Ugalde et Barrère s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

O/J N° 12 - Garantie d'emprunt accordée au PACT-HD Pays basque dans le cadre du bail à réhabilitation consenti pour les locaux de l'école de la Citadelle (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve ladite garantie d'emprunt pour un montant de 260 000 €, autorise M. le Maire à intervenir au contrat de prêt conclu avec le Crédit mutuel ainsi qu'à signer la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 13 - Remises gracieuses de créances (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve les remises proposées, soit un montant total de 6 931,00 €.

Adopté à l'unanimité.

DEVELOPPEMENT DURABLE

O/J N° 14 - Adoption du plan d'action de l'Agenda 21 bayonnais (rapporteur : Mme Bisauta).

Le conseil municipal adopte ledit plan d'action et autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires dans le cadre de l'appel à reconnaissance des projets territoriaux de développement durable 2011, lancé par le ministère.

Mme Pibouleau-Blain vote contre.

Adopté à la majorité.

O/J N° 15 – Création d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois située sur les Hauts de Bayonne – Demandes de subventions pour une étude de faisabilité (rapporteur : Mme Bisauta).

M. le Maire est autorisé à solliciter les subventions aux taux les plus élevés possibles.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 16 - Amélioration de la performance énergétique de plusieurs bâtiments communaux – Demandes de subventions pour la réalisation de diagnostics thermiques (rapporteur : M. Causse).

M. le Maire est autorisé à solliciter les subventions aux taux les plus élevés possibles.

Adopté à l'unanimité.

URBANISME

O/J N° 17 - Convention relative au Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) (rapporteur : M. Gouffrant).

M. le Maire est autorisé à signer avec tous les partenaires, la convention du PNRQAD, qui durera du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2018.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 18 - Convention de partenariat avec l'Etablissement public foncier local (EPFL) Pays basque dans le cadre du PNRQAD (rapporteur : M. Gouffrant).

Le conseil municipal approuve les termes de la convention établissant la place et le rôle de chaque partenaire et autorise M. le Maire à la signer.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 19 - Animation du PIG de l'agglomération et de l'OPAH-RU du centre ancien de Bayonne – Convention de groupement de commandes, élection des membres de la commission d'appel d'offres et autorisation de signer le marché (rapporteur : M. Gouffrant).

Le conseil municipal approuve les termes de la convention correspondante et autorise M. le Maire à la signer, désigne M. Causse en tant que représentant titulaire et Mme Chabaud-Nadin en tant que suppléant à la commission d'appel d'offres instaurée spécifiquement et enfin autorise M. le Maire à signer le marché à intervenir avec le cocontractant retenu.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

O/J N° 20 - Avis sur le projet de plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de Bayonne (rapporteur : M. Gouffrant).

Sous les conditions présentées, le conseil municipal émet un avis favorable sur le projet de PPRI de la commune.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 21 - Institution de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) (rapporteur : Mme Castel).

Le conseil municipal confirme la substitution de la TLPE à la taxe sur les emplacements publicitaires fixes actuellement perçue et arrête les principes généraux d'application qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2012.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

Adopté à la majorité.

O/J N° 22 - Zone de restauration immobilière – Attribution de subventions (rapporteur : M. Lozano).

Le conseil municipal approuve le versement de subventions, s'élevant à 131 281,06 €.

Mme Pibouleau-Blain vote contre.

Adopté à la majorité.

CULTURE ET PATRIMOINE

O/J N° 23 - Musée Bonnat – Acceptation de dons de Monsieur Malgouyres et du Département des Peintures du musée du Louvre (rapporteur : Mme Touraton).

Le conseil municipal accepte ces dons, autorise M. le Maire à signer les documents nécessaires et remercie les donateurs.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 24 - Musée Bonnat – Prêt de trois œuvres d'Henri-Achille Zo au musée départemental du textile de Labastide-Rouairoux (81) (rapporteur : Mme Touraton).

Le conseil municipal accepte ce prêt et autorise M. le Maire à signer la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 25 - Musée Bonnat – Approbation des tarifs afférents aux droits de reproductions d'images (rapporteur : Mme Touraton).

Le conseil municipal approuve la grille tarifaire applicable à compter du 1^{er} juin 2011.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

Adopté à la majorité.

O/J N° 26 - Musée Bonnat – Restauration d'œuvres et demande de subvention auprès de la DRAC Aquitaine (rapporteur : Mme Touraton).

M. le Maire est autorisé à signer tous les documents nécessaires, ainsi qu'à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible auprès de la DRAC Aquitaine.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 27 - Médiathèque municipale – Acceptation du don de la bibliothèque taurine de M. Claude Popelin (rapporteur : Mme Touraton).

Le conseil municipal accepte ce don, autorise M. le Maire à signer les documents nécessaires et remercie Madame Segond, fille de Claude Popelin et donatrice.

Adopté à l'unanimité.

FETES TRADITIONNELLES ET MANIFESTATIONS

O/J N° 28 - Fêtes 2011 - Dispositions concernant les animations, la prévention et la sécurité (rapporteur : M. Jaussaud).

Le conseil municipal approuve l'ensemble des dispositions proposées et autorise M. le Maire à les mettre en oeuvre.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 29 - Conditions tarifaires de la location des arènes pour le concert des fêtes 2011 (rapporteur : M. Jaussaud).

Le conseil municipal approuve l'application d'une redevance de 13 000 € HT, correspondant au seul minimum garanti.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 30 - Prestations de gardiennage et de sécurité – Avenants n° 1 aux marchés (rapporteur : M. Pommiez).

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer avec lesdits avenants.
Adopté à l'unanimité.

TEMPORADA 2011

O/J N° 31 – Signature du marché de fourniture de taureaux pour la corrida du 7 août 2011 (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer le marché correspondant.
Mme Pibouleau-Blain ne prend pas part au vote.
M. Soudre ne prend pas part au vote.
Adopté à l'unanimité.

O/J N° 32 - Contrats d'engagement des professionnels taurins (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve l'ensemble des dispositions proposées et autorise M. le Maire à les mettre en oeuvre.
Mme Pibouleau-Blain ne prend pas part au vote.
M. Soudre ne prend pas part au vote.
Adopté à l'unanimité.

O/J N° 33 - Fixation des tarifs (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve les tarifs 2011 tels que proposés.
Mme Pibouleau-Blain ne prend pas part au vote.
M. Soudre ne prend pas part au vote.
Adopté à l'unanimité.

EDUCATION ET VIE SOCIALE

O/J N° 34 - Petite Enfance – Association d'aide familiale et sociale - Nomination d'un représentant supplémentaire de la Ville au comité de direction du secteur 1 (rapporteur : M. Jaussaud).

Le conseil municipal désigne Mme Lauqué en tant que représentant supplémentaire.
Mme Pibouleau-Blain s'abstient.
M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé s'abstiennent.
Adopté à la majorité.

O/J N° 35 - Enseignement - Ouverture d'une classe à horaires aménagés théâtre (CHAT) à l'école élémentaire Charles Malégarie et signature de la convention correspondante (rapporteur : M. Jaussaud).

Le conseil municipal valide cette ouverture et autorise M. le Maire à signer ladite convention.
Adopté à l'unanimité.

O/J N° 36 - Restauration scolaire – Mise en place d'un dispositif de réservation des repas – Adoption du règlement intérieur des services périscolaires (rapporteur : M. Jaussaud).

Le conseil municipal approuve le règlement intérieur actualisé des services périscolaires, applicable à compter du 5 septembre 2011.
Mme Pibouleau-Blain s'abstient.
Adopté à la majorité.

O/J N° 37 - Caisse des écoles publiques – Désignation de trois représentants de la Ville au conseil d'administration (rapporteur : M. Jaussaud).

Le conseil municipal désigne Mme Lauqué en tant que représentant titulaire et Mme Darmendrail et M. Arandia en tant que représentants suppléants.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

O/J N° 38 - Enfance et jeunesse – Avenant au contrat éducatif local pour l'année 2011 (rapporteur : M. Jaussaud).

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer ledit avenant.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 39 - Jeunesse – Actualisation du dispositif « Bourses services jeunes » (rapporteur : M. Jaussaud).

Le conseil municipal approuve l'ensemble des dispositions proposées.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 40 – Service civil volontaire - Convention de partenariat avec l'association « Uni-cités » (rapporteur : M. Millet-Barbé).

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer ladite convention de partenariat.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 41 - Opération de transfert de l'Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Harambillet (rapporteur : M. Etchegaray).

Le conseil municipal valide le choix d'une implantation sur le site l'ancienne piscine des Hauts de Sainte-Croix et autorise M. le Maire pour engager toute consultation utile dans ce cadre.

Adopté à l'unanimité.

POLITIQUE DE LA VILLE

O/J N° 42 - Réponses de la Ville de Bayonne à l'appel à projets du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) pour l'année 2011 (rapporteur : M. Millet-Barbé).

Le conseil municipal prend connaissance des demandes de subventions d'un montant total de 46 850 € et autorise M. le Maire à signer les conventions à venir.

Adopté à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS

O/J N° 43 - Muséum d'histoire naturelle – Exposition des œuvres de François Riou – Demandes de subventions (rapporteur : M. Etchegaray).

M. le Maire est autorisé à solliciter les partenaires potentiels pour l'attribution de subventions aux taux les plus élevés possibles.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 44 - Muséum d'histoire naturelle – Enrichissement et restauration des collections d'histoire naturelle – Demande de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Aquitaine (rapporteur : M. Etchegaray).

M. le Maire est autorisé à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible.

Adopté à l'unanimité.

ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE

O/J N° 45 - Fixation de la redevance d'occupation du domaine public pour les distributeurs de presse (rapporteur : Mme Chevrel).

Le conseil municipal fixe le montant de la redevance à 100 € par an, par présentoir installé.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 46 - Transport des déchets issus du fleurissement des cimetières – Signature du marché (rapporteur : Mme Chevrel).

M. le Maire est autorisé à signer avec la société Onyx Aquitaine le marché correspondant.

Adopté à l'unanimité.

FONCIER

O/J N° 47 - Opération îlot Belfort – Désaffectation et déclassement du parc de stationnement public (rapporteur : M. Gouffrant).

Le conseil municipal prononce la désaffectation du service public local des parcelles concernées, puis leur déclassement du domaine public et autorise M. le Maire à signer tout document relatif à ce déclassement.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé ne prennent pas part au vote.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 48 - Opération îlot Belfort - Cession des parcelles concernées à la SCI Ilot Belfort et acquisition du volume du parc de stationnement public à Bouygues Immobilier (rapporteur : M. Gouffrant).

M. le Maire est autorisé à signer les actes authentiques relatifs à la cession au profit de la SCI Ilot Belfort des parcelles pour un montant de 1 129 000 € nets vendeur et à l'acquisition du volume destiné au parc de stationnement public pour un montant de 5 418 000 € HT.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé ne prennent pas part au vote.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 49 - Vente aux enchères de la propriété sise à l'angle de la rue de Maledaille et de l'avenue de la Légion Tchèque (rapporteur : M. Gouffrant).

Le conseil municipal approuve la vente aux enchères de ce bien (mise à prix : 270 000 €) et autorise M. le Maire à signer les documents permettant la réalisation de cette transaction.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 50 - Acquisition à la société Autoroutes du Sud de la France d'une parcelle sise rue Joseph Latxague (rapporteur : Mme Touraton).

M. le Maire est autorisé à signer l'ensemble des documents permettant cette acquisition.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 51 – Acquisition à titre gratuit de voirie à l'association syndicale du lotissement Errekartia sis chemin de Lestanquet (rapporteur : Mme Touraton).

M. le Maire est autorisé à signer l'ensemble des documents permettant cette acquisition.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 52 - Bail à réhabilitation au profit du PACT-HD Pays Basque – Logements de fonction désaffectés de l'école maternelle de la Citadelle – Instauration d'une servitude de passage (rapporteur : M. Etchegaray).

M. le Maire est autorisé à signer l'ensemble des documents nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 53 - Convention de mise à disposition par l'Etablissement public foncier local Pays basque au profit de la Ville de Bayonne de locaux sis 16 et 17 quai de Lesseps (rapporteur : M. Gouffrant).

M. le Maire est autorisé à signer avec l'EPFL la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 54 - Convention de mise à disposition par la Ville au profit du CCAS de locaux sis 16 et 17, quai de Lesseps (rapporteur : M. Gouffrant).

M. le Maire est autorisé à signer avec le CCAS la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 55 - Trinquet moderne – Résiliation de la convention d'occupation au profit de la Fédération française de pelote basque (FFPB) (rapporteur : M. Jaussaud).

Le conseil municipal décide, à la demande de la FFPB, la résiliation anticipée au 1^{er} juillet 2011 de la convention de mise à sa disposition du Trinquet moderne et approuve le nouveau principe de gestion des locaux concernés.

Adopté à l'unanimité.

REGIE DES EAUX

O/J N° 56 - Acquisition à la Safer de parcelles, situées sur la commune de Cambolles-Bains dans le périmètre de protection des sources de la vallée de Petchoena (rapporteur : M. Etchegaray).

M. le Maire est autorisé à signer l'ensemble des documents permettant cette acquisition.

Adopté à l'unanimité.

PATRIMOINE IMMOBILIER

O/J N° 57 - Réaménagement et requalification des espaces d'accueil de la mairie – Autorisation du dépôt de la demande de permis de construire (rapporteur : M. Escapil-Inchauspé).

M. le Maire est autorisé à effectuer cette démarche.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 58 - Construction d'un hangar de stockage sur le site Cousseau – Autorisation du dépôt de la demande de permis de construire (rapporteur : M. Escapil-Inchauspé).

M. le Maire est autorisé à effectuer cette démarche.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 59 - Centre aéré Arroussets – Création de sanitaires extérieurs – Autorisation du dépôt de la demande de permis de construire (rapporteur : M. Escapil-Inchauspé).

M. le Maire est autorisé à effectuer cette démarche.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 60 – Réaménagement de la crèche Pirouette – Convention avec la Caisse d’allocations familiales (rapporteur : M. Etchegaray).

Le conseil municipal approuve les termes de la convention et autorise M. le Maire à la signer.
Adopté à l’unanimité.

O/J N° 61 - Réfection des vestiaires des tennis du centre sportif Sainte-Croix – Autorisation de dépôt d’un dossier ERP (Etablissement recevant du public) (rapporteur : M. Gastambide).

M. le Maire est autorisé à effectuer cette démarche.
Adopté à l’unanimité.

O/J N° 62 - Arènes - Création de deux loges VIP – Autorisation de dépôt d’un dossier ERP (Etablissement recevant du public) (rapporteur : M. Soroste).

M. le Maire est autorisé à effectuer cette démarche.
Mme Pibouleau-Blain s’abstient.
Adopté à la majorité.

O/J N° 63 - Nettoyage des locaux municipaux – Avenant n° 1 au marché passé avec Onet Services (rapporteur : M. Pommiez).

M. le Maire est autorisé à signer l’avenant n° 1 correspondant.
Adopté à l’unanimité.

O/J N° 64 - Exploitation et entretien des installations thermiques des bâtiments municipaux – Avenant n° 3 au marché passé avec Dalkia (rapporteur : M. Pommiez).

M. le Maire est autorisé à signer l’avenant n° 3 correspondant.
Adopté à l’unanimité.

RENOVATION URBAINE

O/J N° 65 - Signature d’un quatrième avenant à la convention pluriannuelle de rénovation urbaine (PRU) des Hauts de Bayonne (rapporteur : M. Lozano).

M. le Maire est autorisé à signer l’avenant n° 4 correspondant.
Adopté à l’unanimité.

O/J N° 66 - Signature de l’avenant n° 1 à la convention de cofinancement de l’ingénierie de projet avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (rapporteur : M. Lozano).

M. le Maire est autorisé à signer l’avenant n° 1 correspondant.
Adopté à l’unanimité.

O/J N° 67 - Construction de la Maison de la vie citoyenne Saint-Etienne sur le site de La Porcelaine – Co-maîtrise d’ouvrage avec Habitat Sud Atlantic-Office Public de l’Habitat de Bayonne – Convention de mandat (rapporteur : M. Millet-Barbé).

Le conseil municipal approuve les termes de la convention de mandat correspondante et autorise M. le Maire à la signer.
Adopté à l’unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

O/J N° 68 - Modification du tableau des effectifs (rapporteur : Mme Durruty).

Le conseil municipal approuve la modification du tableau des effectifs tel que présenté.
Adopté à l'unanimité.

O/J N° 69 - Prestations de conseils d'assistantes sociales pour les besoins du personnel de la commune et du CCAS – Création d'un groupement de commandes avec le CCAS (rapporteur : Mme Durruty).

Le conseil municipal approuve la constitution d'un groupement de commandes avec le CCAS et autorise M. le Maire à signer la convention correspondante.
Mme Pibouleau-Blain s'abstient.
Adopté à la majorité.

O/J N° 70 - Contrat de travail à durée déterminée – Chargée de mission « valorisation des fonds documentaires basques » (rapporteur : Mme Durruty).

M. le Maire est autorisé à signer avec Mme Ouret le contrat de travail proposé.
Adopté à l'unanimité.

O/J N° 71 - Contrat de travail à durée déterminée - Médecin intervenant dans les crèches municipales (rapporteur : Mme Durruty).

M. le Maire est autorisé à signer avec M. San Emeterio le contrat de travail proposé.
Adopté à l'unanimité.

O/J N° 72 - Direction de la communication - Attribution d'une gratification de stage à Mademoiselle Laurie Dumora (rapporteur : Mme Durruty).

Le conseil municipal accorde à Melle Dumora la gratification proposée.
Adopté à l'unanimité.

O/J N° 73 - Direction générale adjointe culture, éducation, vie sociale et sport - Attribution d'une gratification de stage à Monsieur Benjamin Autrive (rapporteur : Mme Durruty).

Le conseil municipal accorde à M. Autrive la gratification proposée.
Adopté à l'unanimité.

SPORTS

O/J N° 74 - Convention de financement avec la S.A.S.P. Aviron bayonnais rugby pro – Saison sportive 2010–2011 (exercice 2011) (rapporteur : M. Jaussaud).

Le conseil municipal approuve le versement d'une subvention de 720 000 €, pour la saison 2010–2011 et autorise M. le Maire à signer la convention de financement correspondante.
Mme Pibouleau-Blain s'abstient.
M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé s'abstiennent.
MM. Ugalde et Barrère s'abstiennent.
Adopté à la majorité.

O/J N° 75 - Convention-cadre d'intervention d'agents municipaux auprès d'établissements scolaires ou à vocation éducative et sociale et d'associations sportives (rapporteur : M. Jaussaud).

Le conseil municipal approuve le modèle de convention-cadre qui sera conclue avec chaque structure bénéficiaire et autorise M. le Maire à signer lesdites conventions à venir.
Adopté à l'unanimité.

SYSTEMES D'INFORMATION

O/J N° 76 - Marché de consommables informatiques – Création d'un groupement de commandes avec le CCAS (rapporteur : M. Pommiez).

Le conseil municipal approuve la constitution dudit groupement de commandes et autorise M. le Maire à signer la convention correspondante.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

Adopté à la majorité.



La séance est levée à 22h30.

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus est publié au fascicule du recueil des actes administratifs du 26 mai 2011.

-oOo-oOo-oOo-oOo-oOo-